



SMDE

Sources et Méthodologie du Droit Economique

Présentation

Responsables : Eva Mouial Bassilana et Irina Parachkévova

Le projet SMDE s'appuie sur un ancrage disciplinaire fort, dans le souci de favoriser des approches interdisciplinaires entre droit, économie et gestion. L'originalité du projet est d'approfondir les explications des phénomènes économiques et notamment des phénomènes de pouvoir économique. A cette fin, il approfondit les travaux déjà entrepris sur le pluralisme des sources du droit économique. Les travaux de l'équipe attestent également de l'originalité de la démarche méthodologique du projet. Les membres du projet ont à cœur de décrypter les questions étudiées à travers l'analyse substantielle, qui constitue de longue date une méthode originale, propre à l'Ecole de droit économique de Nice. Cette méthode permet de fournir les clefs d'une « saisie juridique » appropriée des questions analysées, en dépassant leur qualification formelle pour s'intéresser à leur substance. L'analyse est critique par essence.

Le projet a aussi pour objet de comparer ses propres analyses sur les concepts étudiés avec les méthodes et analyses dégagées dans les autres sciences sociales représentées au sein du GREDEG (ex. principe de précaution, éco-organismes, contentieux économiques, concepts juridiques du droit de l'environnement, etc.). En effet, les passerelles entre droit privé et droit public, mais aussi entre droit, économie, gestion, philosophie ou sociologie sont un trait marquant des travaux de l'équipe.

Publications récentes

Jean-Baptiste Racine, Fabrice Siiriainen, Droit du commerce international, 3^{ème} éd. Dalloz, 2018

Le droit du commerce international est devenu une discipline fondamentale à l'heure de la mondialisation de l'économie. Il s'agit d'un droit particulier : un droit par nature composite, fait de règles nationales et internationales, publiques et privées, qui mélange les règles de conflit et les règles matérielles et qui connaît le phénomène particulier de la *lex mercatoria*. Outre les sources du droit du commerce international, alimentées notamment par l'Organisation mondiale du commerce, l'ouvrage se propose d'étudier les opérateurs du commerce international, à savoir les sociétés et les États, les opérations du commerce international : vente, transport, distribution, sous-traitance, transfert de droits de propriété intellectuelle, etc., et enfin le contentieux du commerce international à travers sa figure emblématique : l'arbitrage.



Irina Parachkévova, Marina Teller (sous la dir. de), Quelles régulations pour l'économie collaborative ? Un défi pour le droit économique, coll. Thèmes et commentaires, Dalloz 2017



Des particuliers propriétaires de ressources inutilisées les ouvrent à d'autres particuliers, grâce à des plateformes dématérialisées, dans des conditions souvent meilleures que celles offertes par les secteurs traditionnels. La rencontre de l'innovation technologique et d'aspirations sociétales nouvelles engendre ainsi « l'économie collaborative ». Ce phénomène émergent télescope les cadres juridiques classiques de l'activité économique. Contrat, propriété, entreprise, marché : les piliers du droit sont ébranlés. De nouvelles dépendances prennent place et apparaissent comme un des grands défis actuels du droit économique.

Cet ouvrage repose sur un métissage des savoirs juridiques et non-juridiques et se donne pour but de tenter de comprendre ces réalités et de réfléchir à leurs régulations.

Irina Parachkévova (sous la dir.), « La responsabilité dans les groupes de sociétés », Dossier Actes pratiques et Ingénierie sociétaire, Lexisnexis, n° 153, mai-juin, p. 4 et s., 2017.

Caroline Lequesne-Roth, « La notation financière : instrument de l'action publique européenne », Revue Internationale de Droit Economique, p. 41 et s, 2017.

Eva Mouial Bassilana, David Restrepo, Matteo Winckler, « The impact of the French doctrine of significant imbalance on International Business Transactions », Journal of Business Law, n°2, p. 148 et s, 2018.

Lêmy Godefroy, « Le code algorithmique au service du droit », Dalloz p. 734 et s, 2018.

Contrats

Droit et objets connectés – UCA Académie 5 (2 ans)

Projet de recherche porté par **Irina Parachkévova, Jean-Baptiste Racine et Thierry Marteu**.

Ce projet s'inscrit dans un axe de réflexion entamée depuis quelques années par les chercheurs juristes du GREDEG sur les relations entre le droit et les technologies liées au numérique. Il s'appuie sur le constat, avéré, que les progrès numériques se réalisent à une vitesse considérable, qui dépasse de loin le rythme habituel de la « fabrique » du droit. Le projet interroge profondément la méthode de la régulation juridique de l'innovation numérique qui, de fait, se déclenche souvent de manière tardive et imparfaite. La méthode de régulation gagnerait pourtant à être repensée dans son approche même. Parmi les phénomènes au cœur de la problématique soulevée, se trouve le développement des objets connectés. Il en est résulté des technologies révolutionnaires comme les *blockchains* et les *smartcontracts* qui, en pratique, permettent la mise en place de systèmes juridiques numériques autonomes, qui pourront à court ou moyen terme se passer du juge et de l'avocat dans certaines situations. De nombreux problèmes sont alors posés, notamment l'application dans ce cadre des règles de la responsabilité civile ou encore celle fondamentale de la protection des données personnelles.

Manifestations à venir dans le cadre de ce projet :

- 4 juin 2018 : Tables Rondes pluridisciplinaires du sur les « Enjeux juridiques des objets connectés », organisées à la Faculté de droit et de science politique à Nice.
- 27-28 sept.2018 : Rencontres avec le Centre de philosophie du droit Perelman (Université libre de Bruxelles) sur le thème « Objet connectés et I.A. : Regards croisés de deux écoles ».

Workshops et colloques



Colloque, « Les administrations publiques à l'épreuve de leur dette », sous la direction scientifique, de **Caroline Lequesne Roth**, 1^{er} et 2 fév. 2018, Faculté de droit et de science politique de Nice, en collaboration avec l'Université de Paris-II

Journées de droit économique : « Pouvoirs privés économiques et ordre public économique. A propos de la propriété, des usages et du numérique », Nice, 12 avril 2018 sous la direction scientifique de **Patrice Reis**, Co-directeur du GREDEG



Séminaire inspiré par l'article « The Impact of the French Doctrine of Significant Imbalance on International Business Transactions » publié dans Journal of Business Law, 2018, (co-écrit par les Professeurs Restrepo, **Mouial Bassilana** et Winckler), organisé par **Eva Mouial Bassilana**, Nice, le 30 mai

Colloque « La monnaie et le droit », sous la dir. de Kevin Luciano, MCF à l'Université de Nice et David Pavot (Université de Sherbrooke), Nice 21 et 22 juin

Invitations de chercheurs extérieurs

- Regards positifs sur la liquidation judiciaire, conférence Nice, 13 fév. 2018, par C. Saint-Alary-Houin, Professeur émérite Université de Toulouse.
- La circulation totale au-delà du contrôle, par J.-S. Bergé, professeur à Lyon-III, membre de l'IUF, fév. 2018.
- Des usages en général et des usages des facultés en particulier, P. Mousseron, professeur à l'université de Montpellier, 23 fév. 2018.
- Séminaire GREDEG avec D. Restrepo et M. Winckler, Professeurs à HEC sur le thème de l'impact du déséquilibre significatif sur les contrats du commerce international, mercredi 30 mai, 14h30, Faculté de droit et de sciences politiques.
- Ateliers G. Farjat, 12 oct. 2018, « Les fondements idéologiques de la notion d'ordre public économique » avec J. Chevalier, Professeur de droit public à Paris II.